

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le , s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Henri HOURIEZ à Béatrice JOBERT, Emilie JULLIEN à Mathieu GAGET, Bernadette CACALY à Alexandre CACALY, Fabienne ALPHONSINE à Christophe LIAUD, Patrice SAUMON à Gaele VUILLOT, Gregory RONDOT à David CICALA

Absent : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

DELIB 2022.09.19.9

OBJET : Subvention - Forum de l'Emploi Nord Isère 2022

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité est partenaire officiel du Forum de l'emploi du Nord Isère organisé par la commune de Villefontaine et le Pôle Emploi depuis 20 ans.

La 21^{ème} édition se tiendra Jeudi 20 octobre 2022 sur l'espace du Vellein à Villefontaine.

Cette année, le forum ne sera pas ouvert à un large public mais réservé à des demandeurs d'emplois inscrits à l'évènement et préparés en amont par le Pôle Emploi et les partenaires de l'emploi tels que le Relais-Emploi, ceci afin de faciliter le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Les demandeurs d'emploi et les recruteurs se retrouveront sur un forum inversé «quand les candidats reçoivent les employeurs» et lors de temps ludiques autour d'animations E-sports et escape game suivis de job-dating.

Une conférence sera également proposée aux recruteurs et les partenaires mardi 18 octobre 2022 sur « les nouveaux rapports au travail quel que soit son âge et l'apport des neurosciences pour comprendre les changements ».

Chaque année, la commune s'implique lors de cet évènement sur plusieurs niveaux :

- Participation de la Direction des Solidarités aux comités d'organisation du Forum et d'accueil le jour J,
- Versement d'une subvention de 2000€ (montant appliqué depuis 2016).

Le budget prévisionnel de cette nouvelle édition est estimé à 29 500€.

Il est proposé que la commune verse une subvention de mille euros (1 000€) pour l'année 2022 au titre du partenariat avec la Ville de Villefontaine et du Pôle Emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le versement d'une subvention à la commune de Villefontaine relative au Forum de l'Emploi du Nord-Isère 2022, d'un montant de mille euros (1 000€).**
- **DIT que les crédits sont inscrits au Budget Prévisionnel 2022.**

Adoptée à l'unanimité et 1 abstention (M. HOURIEZ)

St-Quentin-Fallavier, le 19/09/2022

Publication et transmission en sous préfecture le 21 septembre 202221/09/2022

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20220919-Imc111335-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.